LANDES HUMIDES ATLANTIQUES
A BRUYERE CILIEE ET BRUYERE A QUATRE ANGLES

Cahiers d'habitats humides

Code Eur15 : 4020
Code Corine Biotope : 31.12
Statut DH[1]: prioritaire

Milieux susceptibles d'abriter une flore et une faune d'intérêt patrimonial fort
**: protection nationale et/ou d'intérêt régional*
***en gras**: espèce des directives Habitats ou Oiseaux*

⇦ Lande humide, faciès à Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), Ajonc de Le Gall (*Ulex galii*) et Gentiane pneumontanthe (*Gentiana pneumonanthe*) (© E.Holder)

Lande humide tourbeuse à Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), Callune (*Calluna vulgaris*) et Narthécie (*Narthecium ossifragum*) (© E.Holder) ⇨

Caractéristiques de l'habitat

1. Description

Les landes humides se développent sur des sols pauvres constamment humides mais pouvant connaître des périodes d'assèchement, notamment estivales.
Plusieurs types de landes humides se succèdent selon le gradient d'humidité du terrain; elles sont souvent imbriquées les unes dans les autres, formant une mosaïque. Les landes humides sont globalement basses et très diversifiées en espèces végétales.
Landes « tourbeuses » : en situation plus humide, des espaces découverts laissent place à une végétation pionnière de type tourbeuse (ex. sphaignes en coussinets).
Forme à Molinie et Callune : lorsqu'elles font la transition avec les groupements de tourbières ou lorsqu'elles sont âgées, les landes humides sont marquées par la Callune et la Molinie, qui élèvent le niveau général de la végétation (mais la Molinie ne forme pas encore de touradons). Lorsque l'engorgement du sol est permanent, une faible activité de production de tourbe ("turfigène" – Sphaignes) peut exister, caractérisant les landes tourbeuses.

[1] DH: Directive Habitats 92/43/CEE

Forme à Scirpe cespiteux : la lande humide à Bruyère à quatre angles et Scirpe cespiteux est établie sur les sols les plus pauvres en nutriments (azote, phosphore), parfois proche d'un sol tourbeux. La roche mère est souvent du grès blanc ou certains granites.

Forme « sommitale » : localement, les landes humides peuvent occuper une position particulière dans un environnement de landes sèches. Les landes humides « sommitales » se développent à la faveur d'un relief de cuvette au sommet des monts de type « tuchenn » ou « menez », sur grès. Le sol est alimenté en eau par les pluies qui s'accumulent dans la cuvette ou par le « trop-plein » d'une nappe phréatique située en amont.

Ces landes subissent alors une période très humide (hiver et printemps) puis une période sèche (été). Elles se caractérisent par l'absence de Bruyère ciliée et par la cohabitation de la Bruyère cendrée (landes sèches) et de la B. à quatre angles (landes humides). Ce sont des milieux très stables.

⇧ Lande humide, faciès à Scirpe cespiteux (*Scirpus cespitosus ssp.germanicus*) et Sphaignes (© E.HOLDER)

2. Valeur écologique et biologique

Bien que localement, ces landes puissent être abondantes, leur aire de distribution est assez limitée, ce qui en fait un habitat peu commun en France et en Europe. Qui plus est, il connaît une nette régression dans les régions où il subsiste encore. La forme à Scirpe cespiteux est d'un très grand intérêt patrimonial (espèce de l'annexe 2 de la Liste Rouge du Massif Armoricain). Les landes humides atlantiques abritent une faune et une flore souvent rares et menacées, spécialisées, adaptées à des contraintes fortes (acidité du sol et de l'eau, humidité forte contrastant avec des périodes de sécheresse marquées, pauvreté du sol…) : Gentiane pneumonanthe, Spiranthe d'été, Rossolis ou Lycopode inondé. En Basse-Bretagne, cet habitat constitue également le milieu de prédilection pour la Sphaigne de la Pylaie (avec les groupements de tourbières), espèce d'intérêt communautaire.

Côté faune, les landes humides sont fréquentées de manière assidue par le Courlis cendré, les Busards Saint-Martin et cendré, la Fauvette pitchou, le Hibou des marais etc.

Enfin, souvent, en contact direct, les landes humides assurent la transition entre les milieux alentours et les complexes tourbeux, jouant ainsi un rôle « tampon » vis-à-vis des atteintes (notamment hydriques) portées aux tourbières.

3. Répartition française

Les landes humides à Bruyère à quatre angles et Bruyère ciliée sont présentes sur la façade atlantique en Bretagne et en Gascogne, ainsi que dans l'ouest du Limousin et dans le Pays Basque. Des reliquats de landes humides sont présents dans les régions limitrophes.

4. Espèces les plus caractéristiques

Végétaux

- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
- Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*)

Ajonc de Le Gall (*Ulex gallii*)
Sphaignes (*Sphagnum compactum, S. tenellum*) dont **Sphaigne de la Pylaie (*S. pylaisii*)**
Secondairement :
Scirpe cespiteux (*Scirpus cespitosus ssp. germanicus*)
Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanta*)*
Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) *
Lande humide âgée (> 8 ans) :
Molinie bleue (*Molinia caeruleae*)
Callune (*Calluna vulgaris*)

Animaux :
Busard Saint-Martin (*C. cyaneus*) et **B. cendré** (*C. pygargus*)
Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), **Pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*), **Hibou des marais** (*Asio flammeus*), Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)* et B. sourde (*Lymnocryptes minutus*), Courlis cendré (*Numenius arquata*)*, Coucou gris (*Cuculus canorus*)*, Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)*, Tarier pâtre (*Saxicola torquata*)*
Escargot de Quimper (*Elona qimperaria*), Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)*, Crapaud commun (*Bufo bufo*)*, Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*)*, Alyte (*Alytes obstetricans*)* sous les pierres, Orvet (*Anguis fragilis*)*

5. Confusion(s) possible(s)

Groupements de tourbières, Moliniaie tourbeuse

Etat de l'habitat sur l'ensemble « Monts d'Arrée – Menez Meur »

1. Représentativité à l'échelle du site Natura 2000 (données 1999)

Les landes humides ont été localisées de manière précise sur la carte de référence. Elles couvrent 973 ha dans le site « Monts d'Arrée » (8,9%) et 23 ha dans le site Menez Meur (1,9%).

2. Etat de conservation de l'habitat (données 2005)

A l'échelle des 23 communes des Monts d'Arrée (plus large que l'échelle des sites Natura 2000) de fortes pressions agricoles et sylvicoles ont fait régresser les *landes humides et les tourbières (sans distinction)* d'environ 17% depuis 1976 (env. 790 ha défrichés, drainés et plantés).
De plus, un minimum de 280 ha. ont été « transformés » en prairies humides à Jonc. Ces prairies sont certes intéressantes d'un point de vue faune et flore mais ne sont pas considérées par la directive Habitats comme aussi remarquables que ne le sont les landes humides et les groupements tourbeux.

Enfin, sur la partie « Monts d'Arrée », 21% des landes humides encore présentes étaient estimées en mauvais état de conservation en 2005 (vieillissement par abandon, boisement naturel ou artificiel). Sur la partie « Menez Meur », cette proportion s'élève jusqu'à 68% des landes inventoriées.

3. Principaux enjeux de conservation

Activités / usages défavorables à l'équilibre de l'habitat :

- exploitation du sous-sol
- fermeture du milieu par boisement en résineux et/ou extension des boisements naturels
- défrichements, assèchement par drainage agricole ou sylvicole
- fertilisation et mise en culture (ou transformation en pâture artificielle)
- intensification agricole en périphérie : ruissellements des fertilisants et/ou de phytosanitaires (eutrophisation)
- dépôts de matériaux divers, comblement, enrichissement du milieu en matière organique (eutrophisation)

Activités / usages favorables à l'équilibre de l'habitat /

- pâturage extensif
- fauche de faible fréquence, avec exportation des rémanents de coupe

Gestion de l'habitat (mesures types)

De manière non systématique, notamment sur les landes humides à Scirpe cespiteux, des mesures de type agroenvironnemental peuvent être proposées :

- fauche des landes, avec exportation des rémanents de coupe. Fréquence: 1 intervention tous les 5 à 7 ans.
- pâturage extensif.

Coupes sélectives des extensions naturelles de boisements (limiter l'extension des ligneux).
Non boisement.
Etrépages ponctuels pour favoriser le développement d'une végétation pionnière.

LANDES SECHES MOYENNEMENT HUMIDES (MESOPHILES)

Code Eur15 : 4030
Code Corine Biotope : 31.2
Statut DH[1]: non prioritaires

Lande mésophile « mature » : faciès typique à Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*) et Ajonc le Gall (*Ulex galii*) © E.Holder

Faciès dominé par une graminée particulière : l'Avoine de Thor (*Pseudoarrhenatherum longifolium*). Bruyère ciliée et Ajonc le Gall sont toujours présents (© E.Holder).

Milieux susceptibles d'abriter une flore et une faune d'intérêt patrimonial fort
**: protection nationale et/ou d'intérêt régional*
***en gras**: espèce des directives Habitats ou Oiseaux*

Caractéristiques de l'habitat

1. Description

La plus grande partie des landes présentes dans les Monts d'Arrée sont issues d'un long travail de déboisement, défrichement, coupe, brûlage etc. entrepris par l'homme. Ces pratiques subsistent localement et influent sur la composition floristique de ces milieux, au même tire que la nature du sol ou sa teneur en eau.
Les landes mésophiles peuvent donc avoir plusieurs faciès selon qu'elles sont entretenues ou non. Certaines formes d'un grand intérêt floristique et faunistique ne peuvent d'ailleurs être maintenues que par l'action de l'homme.

Ainsi, lorsque la lande est jeune (max. 4 ans après la dernière fauche) elle est dominée par les graminées (au moins visuellement). Lorsqu'elle est plus âgée (4 à 6 ans), la Bruyère ciliée domine la Molinie et l'Agrostis régressent. L'Ajonc de le Gall se voit très bien sans se détacher de l'ensemble buissonnant, bas et dense de la végétation. Lorsque la lande mésophile vieillit (sup. à 7 ans), elle gagne en hauteur (1 à 2m de haut): l'Ajonc

[1] DH: Directive Habitats 92/43/CEE

de la Gall pousse au dessus de la Bruyère ciliée et de la Molinie et est plus abondant. D'une strate de végétation, la lande passe à deux. Au-delà de 10 ans, l'Ajonc d'Europe et la Callune apparaissent parfois. Mais cela n'est pas systématique et se fait très localement.
La lande mésophile occupe essentiellement les versants des collines des Monts d'Arrée. Elle supporte des gradients d'humidité assez variés, sur des pentes faibles à fortes et sur des sols globalement pauvres issus de la dégradation des grès, granites et schistes.

2. Répartition française

Non renseigné

3. Espèces les plus caractéristiques

Végétaux :
- Ajonc de Le Gall (*Ulex gallii*)
- Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*)

Espèces dépendantes de l'ouverture du milieu (landes fauchées, pâturagées…) :
Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*)
Potentilles (*Potentilla sp.*)

Espèces localisées :
Avoine de Thore (*Pseudoarrhenatherum longifolium*)*
Agrostis de curtis (*Agrostis curtisii*)
Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
Secondairement:
Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
Parfois :
Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*)
Callune (*Calluna vulgaris*)

Animaux :
Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)
Busard Saint-Martin (*C. cyaneus*) et **B. cendré** (*C. pygargus*)
Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
Hibou des marais (*Asio flammeus*)
Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) dans les landes ± arborées
Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)*
Courlis cendré (*Numenius arquata*)*
Nombreux passereaux communs aux landes humides ou sèches : Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)*, Tarier pâtre (*Saxicola torquata*)*, Alouette des champs (*Alauda arvensis*), Bergeronette grise (*Motacilla alba*)*, Bruants (*Emberiza sp.*)*, Fauvette grisette (*Sylvia communis*)* etc.

Crapaud commun (*Bufo bufo*)*, Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*)*, Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)*, Vipère péliade (*Vipera berus*)*, Alyte (*Alytes obstetricans*)* sous les pierres

4. Confusion(s) possible(s)

Fourrés, broussailles et friches à Ajonc d'Europe, lorsque la lande mésophile est âgée. Néanmoins, les espèces de landes caractéristiques de la sous-strate en sont absentes.

Principales localisations sur l'ensemble « Monts d'Arrée – Menez Meur »

Les landes mésophiles ont une importance primordiale dans les Monts d'Arrée. Elles constituent l'armature du complexe des landes et prairies humides, réalisant un continuum écologique indispensable au bon fonctionnement et à la viabilité des milieux à préserver. Elles représentent donc des superficies très importantes, qui ne doivent pas tromper sur son caractère "exceptionnel". Les landes mésophiles sont globalement présentes sur l'ensemble des communes concernées par le périmètre Natura 2000 mais les plus beaux ensembles se situent sur l'alignement des crêtes Roc'h Trédudon / Roc'h ar Feunteun (ex. : nord de **Berrien**), l'alignement des crêtes du Ménez Mikel / Ménez Kador / Roc'h an Hadenn / Roc'h Bihourel : **Botmeur**, **Saint-Rivoal** (+Park ar Zont), **Sizun** (le Bois de la Caisse d'Epargne ayant détruit la continuité de l'ensemble de landes mésophiles allant vers le Rocher de Caranoët), le domaine de Ménez Meur (**Hanvec**, **Lopérec**), est et sud-est des Monts d'Arrée etc.

Etat de conservation de l'habitat sur l'ensemble « Monts d'Arrée – Menez Meur »

1. Représentativité de l'habitat (données 2000)

Les landes mésophiles et les landes sèches (sans distinction) couvrent :

- 4 531,6 ha du site « Monts d'Arrée » (41,6%)
- 508,8 ha du site « Menez Meur » (41,8%)

2. Etat de conservation de l'habitat en 2005

A l'échelle des 23 communes des Monts d'Arrée, d'extrêmement fortes pressions agricoles et sylvicoles ont fait régresser les *landes sèches et mésophiles* d'environ 37,5% depuis 1976. (env. 3 602 ha défrichés et plantés).

Par ailleurs, il apparaît que 25% des landes sèches et mésophiles au sein des Monts d'Arrée sont en mauvais état de conservation (vieillissement par abandon, boisement en résineux…). Sur la zone de Menez Meur, cette proportion atteint un sommet de 78%.

3. Principaux enjeux de conservation

Activités / usages défavorables à l'équilibre de l'habitat :

- exploitation du sous-sol
- défrichement, fertilisation, mise en culture ou prairie artificielle
- assèchement par drainage
- incendie d'été
- fermeture du milieu par boisement artificiel (résineux)
- *toute forme d'abandon ou de désintérêt humain à grande échelle*

Activités / usages favorables à l'équilibre de l'habitat :

- fauche à faible fréquence (production de litière)
- pâturage extensif
- feu courant d'automne ou d'hiver (rajeunissement)

Gestion de l'habitat

(cf. landes humides et landes sèches)

Les landes mésophiles, instables et à dynamique préforestière (cycle de boisement naturel), doivent faire l'objet d'une priorité de gestion conservatoire.

Mesures de type agroenvironnemental:

- fauche des landes, avec exportation des rémanents de coupe. Fréquence: 1 intervention tous les 5 à 7 ans.
- pâturage extensif

Coupes sélectives sur les extensions naturelles de boisements

Non boisement

Eventuellement, maîtrise des circulations aux abords des « sites »:

- aménagement des sentiers
- organisation des stationnements

LANDES SECHES
(AU SENS STRICT)

Code Eur15 : 4030
Code Corine Biotope : 31.2351
Statut DH[1]: non prioritaires

Milieux susceptibles d'abriter une flore et une faune d'intérêt patrimonial fort
**: protection nationale et/ou d'intérêt régional*
***en gras**: espèce de la Directive Habitats ou Oiseaux*

⇦ Lande sèche, faciès à Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) © E.Holder

Lande sèche, faciès « préforestier » à Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Callune (*Calluna vulgaris*) et Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) © E.Holder ⇨

Caractéristiques de l'habitat

1. Description

Comme la plupart des landes présentes dans les Monts d'Arrée, les landes sèches sont issues d'un long travail de déboisement, défrichement, coupe, brûlage etc. entrepris par l'homme. Seules quelques stations « en équilibre » avec leur milieu sont « d'origine », les conditions locales n'ayant jamais permis (ou presque) le développement de boisements naturels.

Les landes sèches recouvrent un ensemble de végétation dont la hauteur est variable selon la nature du sol, les conditions environnantes (exposition au vent, au soleil, humidité atmosphérique etc.) et l'âge de la lande. Les landes sèches rases poussent parfois en "coussinets", laissant place à des placettes de sol nu, colonisées par des plantes pionnières (lichens, mousses). Elles sont en situation de sols maigres, acides et pauvres en éléments nutritifs, issus de la décomposition du grès armoricain.

Il existe plusieurs formes de landes sèches.

[1] DH: Directive Habitats 92/43/CEE

Lande sèche « typique » à Bruyère cendrée : en situation exposée au sud, à humidité atmosphérique faible. Cette forme est très bien représentée sur les sommets de grès.

Lande sèche à Myrtille : exposée au nord, cette forme de lande sèche se trouve très souvent en contrebas des crêtes. Elle présente un aspect plus « forestier ».

Lande haute à Ajonc : les landes sèches peuvent atteindre 1m50 de haut lorsque les conditions lui permettent un développement plus important (sol un peu plus profond et un peu plus humide). Ces conditions se retrouvent fréquemment sur sol granitique. Les Ajoncs lui donnent alors un aspect de fourré, les Bruyères composant encore la strate basse.

Lande sèche à Callune : exposée au nord, l'humidité atmosphérique y est plus importante. Cette forme se trouve souvent en mosaïque avec la forme à Luzule ou Myrtille.

Mosaïque : faciès à Callune (*Calluna vulgaris*), à Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) et à Luzule (*Luzula sylvatica*). La Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) est toujours présente © E.Holder.

Lande à Luzule des bois : cette plante, de la famille des joncs, peut former des tapis continus plus ou moins importants au sein des landes sèches exposées au nord. Cette forme est en mosaïque avec la forme à Myrtille.

Globalement, les landes sèches sont bien présentes sur les sommets des Monts d'Arrée, où l'eau ne stagne pas.

2. Valeur écologique et biologique

Ces landes, lorsqu'elles sont exposées au nord et humides, abritent notamment **l'Escargot de Quimper** (*Elona quimperaria*), espèce d'intérêt communautaire. S'y trouvent également, sur quelques stations, une fougère rare : **l'Hyménophylle de Wilson** (*Hymenophyllum wilsonii*).

3. Répartition française

Non renseigné

4. Espèces les plus caractéristiques

Végétaux :
dominante dans les landes exposées au sud :
➢ Bruyère cendrée (*Erica cinerea*)
Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*)
Ajonc de Le Gall (*Ulex gallii*)
Callune (*Calluna vulgaris*)
Potentille érigée (*Potentilla erecta*)
Nombreuses bryophytes (mousses) et lichens

En mosaïque avec les espèces précédentes, dans les landes exposées au nord :
Luzule des bois (*Luzula sylvatica*) :
Landes situées en contrebas des "roc'hoù" :
Myrtille (*Vaccinium myrtillus*).
Caractère pré-forestier.
Hyménophylle de Wilson*
Etc

Animaux :
Busard cendré (*Circus pygargus*)
Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) dans les landes ± arborées
Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
Nombreux passereaux : Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)*, Alouette des champs (*Alauda arvensis*), Fauvettes (*Sylvia sp*)*, Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)*, Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*)*, Tarier pâtre (*Saxicola torquata*)*, Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*)*, Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)* etc.

Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*)*, Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)*, Vipère péliade (*Vipera berus*)*
Alyte (*Alytes obstetricans*)* sous les pierres et Crapaud commun (*Bufo bufo*)*, si proximité d'une zone d'eau libre pour la ponte

5. Confusion(s) possible(s)
Fourré à Ajonc: d'aspect semblable à la lande sèche haute mais la strate à bruyères ou myrtilles est absente.

Principales localisations sur l'ensemble « Monts d'Arrée – Menez Meur »

Elle se trouve autour des affleurements rocheux et dans les hauts de versants, sur des replats ou de fortes pentes.
Ex.: **Botmeur** (Menez Kador…), **Brasparts** (Roc'h Kléguer…), crêtes de **Commana** (vallée de l'Elorn), **Hanvec** (roch' du Ménez Meur…), **La Feuillée** (Roc'h ar Tredudon…), **Le Cloître-St-Thégonnec** (Roche St Barnabé…), **Plounéour-Ménez** (crêtes des Roc'h Trévezel et Tredudon), **St-Eloy**, **St-Rivoal** (Menez Mikel…), **Sizun** (Menez Kador …)

Etat de conservation de l'habitat sur l'ensemble « Monts d'Arrée – Menez Meur »

1. Représentativité de l'habitat (données 2000)
Les landes mésophiles et les landes sèches (sans distinction) couvrent :
- 4 531,6 ha du site « Monts d'Arrée » (41,6%)
- 508,8 ha du site « Menez Meur » (41,8%)

2. Etat de conservation de l'habitat en 2005
A l'échelle des 23 communes des Monts d'Arrée, d'extrêmement fortes pressions agricoles et sylvicoles ont fait régresser les *landes sèches et mésophiles* d'environ 37,5% depuis 1976. (env. 3 602 ha défrichés et plantés).

Par ailleurs, il apparaît que 25% des landes sèches et mésophiles au sein des Monts d'Arrée sont en mauvais état de conservation (vieillissement par abandon, boisement en résineux…). Sur la zone de Menez Meur, cette proportion atteint un sommet de 78%.

3. Principaux enjeux de conservation

Activités / usages défavorables à l'équilibre de l'habitat :

- surfréquentation (piétonne, automobile, etc.)
- exploitation du sous-sol
- fermeture du milieu par boisement artificiel (résineux)
- travaux de terrassement liés à l'implantation d'équipement du type éolienne, antenne etc.
- incendie d'été

Activités / usages favorables à l'équilibre de l'habitat :

- feu courant d'automne ou d'hiver (rajeunissement)
- fauche à très faible fréquence sur les faciès évolués

Gestion de l'habitat (mesures types)

Réouverture / rajeunissement par mesures de type agri-environnemental :

- fauche ou gyrobrage des landes hautes à Ajoncs, avec exportation des rémanents de coupe, lorsque le risque de bris de lame est faible ou nul. Fréquence: 1 intervention tous les 6 à 7 ans.
- coupes sélectives sur les extensions naturelles de boisements

Non boisement

Eventuellement, maîtrise des circulations sur les sites (panorama, départs de sentiers…):

- aménagement des sentiers
- organisation des stationnements